

# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

Viticulture n° 17 du 22 juillet 2014



## Stades

A l'exception des secteurs tardifs et des parcelles grêlées, les premières baies vérees s'observent de plus en plus régulièrement et le stade début véraison est atteint dans les parcelles les plus précoces.

## Accidents climatiques :

- **Echaudage** : les fortes chaleurs de la fin de semaine dernière ont provoqué de l'échaudage avec des intensités très variables allant de quelques % à des dégâts plus marqués.

- **Grêle** : lors de l'orage du 19 juillet, la grêle a touché le vignoble de la Nièvre (secteurs de Tracy et Boisgibault) avec des dégâts allant de 10 à 50%.

## Mildiou

### ➤ Situation au vignoble

Les seuls cycles potentiels en cours sont ceux qui correspondent aux pluies des 3 derniers jours.

Deux situations peuvent être distinguées :

➤ **Saône et Loire et Côte d'Or** : aucune évolution n'a été observée au cours des 7 derniers jours. Dans ces vignobles, le mildiou demeure extrêmement rare voire absent en dépit des cumuls d'eau importants observés depuis fin juin.

➤ **Yonne et Nièvre** : le mildiou qui était présent sous forme de rares taches, est maintenant observé de façon plus régulière sur jeunes feuilles. Une sortie importante est même constatée dans certains témoins non traités.

### ➤ Analyse de risque

En tous secteurs, les grappes ne sont plus sensibles au mildiou. Par contre, le feuillage, notamment les jeunes feuilles restent très exposées aux contaminations de ce champignon.

L'objectif de fin de campagne est de conserver le feuillage dans un état fonctionnel pour assurer une bonne maturité.

➤ **Saône et Loire et Côte d'Or** : alors que les baies commencent à vérer, l'état sanitaire demeure exceptionnellement sain. La situation est encore plus saine qu'en 2011 à stade équivalent. Dans ces vignobles, le risque est toujours faible. Vis-à-vis du feuillage, l'évaluation du risque doit essentiellement se baser sur l'état sanitaire de la parcelle et faire abstraction des cumuls d'eau.

➤ **Yonne et Nièvre** : la présence de taches fructifiées au vignoble et les épisodes pluvieux réguliers ont fait progresser le risque mildiou. L'évaluation du risque pour la fin de campagne doit prendre en compte l'état sanitaire des parcelles et de leur environnement proche ainsi que les prévisions météo.

## Pluies du 15 au 21 juillet

Les pluies des 19-21 juillet ont apporté jusqu'à 40 mm dans le Sud Saône et Loire, le Sud Côte d'Or et du côté de Chablis. Dans le reste du vignoble bourguignon les cumuls vont de 5 à 20 mm.

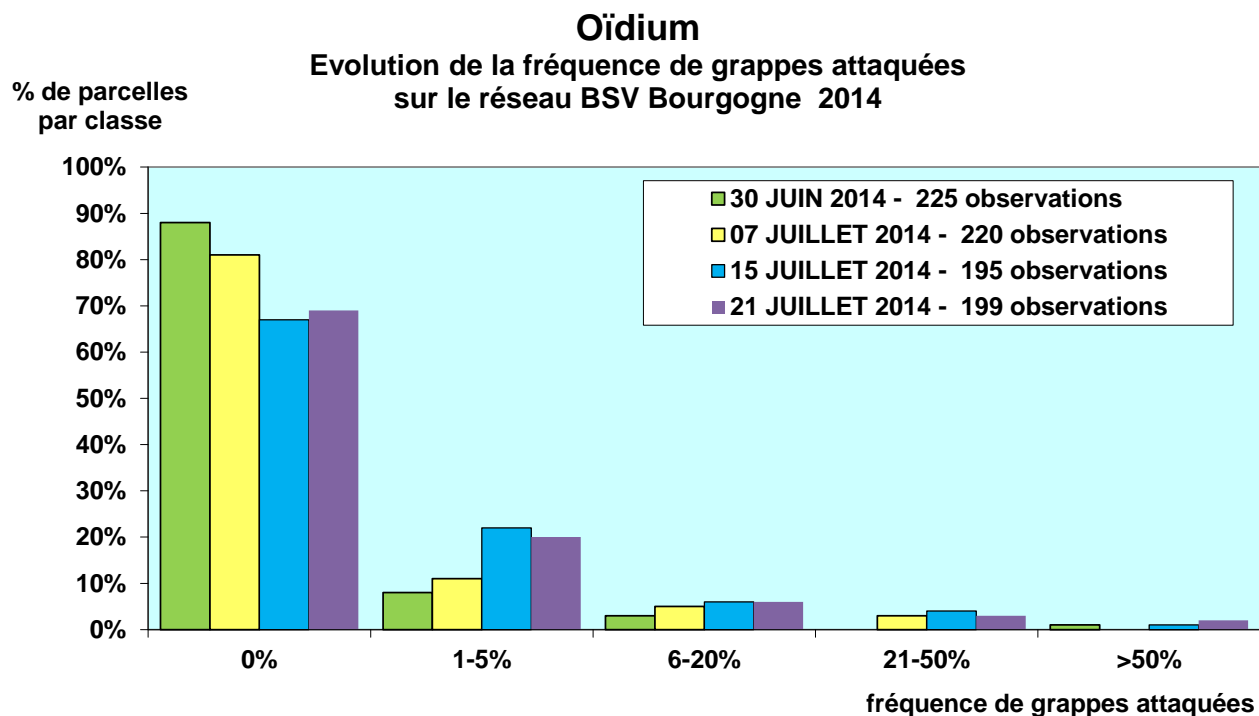
## Prévisions du 23 au 28 juillet

Retour à un temps plus stable à partir de jeudi avec une dominante anticyclonique. Un risque d'averse isolée n'est pas exclu.

Les températures maximales devraient se situer autour de 26-28°C.

Source Météo France

## Oïdium



La situation n'a quasiment pas évolué au cours des 7 derniers jours. Dans les quelques parcelles déjà touchées au cours de ces dernières semaines, la dégradation se poursuit.

Le vignoble de l'Yonne reste toujours le plus concerné par l'oïdium. En Saône et Loire et en Côte d'Or, la situation demeure globalement saine. Dans la Nièvre, les premiers symptômes sur grappes viennent tout juste d'être repérés hors réseau.

Dans certaines parcelles, on note aussi une évolution des symptômes sur le feuillage.

### Rappel concernant la gestion de l'oïdium en fin de campagne :

**Un bilan sanitaire doit être réalisé dans chaque parcelle en fin de rémanence du traitement effectué à fermeture (7 à 14 jours après fermeture selon la nature du fongicide utilisé) :**

- si absence d'oïdium : fin de risque de contaminations significatives sur grappes
- si présence même faible d'oïdium : le risque de progression de la maladie persistera jusqu'au début véraison.

Le comptage bilan sera effectué sur 100 grappes (20 ceps x 5 grappes répartis sur l'ensemble de la parcelle). Cette observation devra être particulièrement méticuleuse et concerner toutes les parcelles de l'exploitation. Dans les situations précoces, ce bilan a dû être effectué. Dans les secteurs tardifs, il pourra être réalisé à partir du début de la semaine prochaine.

### **Black-Rot**

Aucune évolution n'a été notée au cours des 7 derniers jours. La maladie n'est présente sur grappes que dans quelques témoins non traités de l'Yonne, de la Saône et Loire et de la Côte d'Or.

Cette maladie est restée très discrète tout au long de la campagne aussi bien sur feuilles que sur grappes. La sensibilité des grappes vis-à-vis du black-rot devient nulle à partir de la véraison.

### **Vers de Grappe**

- **Vols** : le vol de 2<sup>ème</sup> génération de cochylys est terminé en tous secteurs. Les captures d'eudémis demeurent faibles.

- **Perforations** : 105 comptages ont été réalisés. Dans 60% des cas, aucune perforation n'a été observée. Dans les 40% restants, le nombre de perforations est le plus souvent faible et varie entre 1 et 10 pour 100 grappes avec un maximum de 37% (1 situation en Mâconnais Sud).

### **Cicadelle de la Flavescence Dorée**

- **Zones à 3-1 traitements de Saône et Loire** : voir message réglementaire DRAAF/SRAL ci-joint

#### **- Vignes mères de porte-greffes et de greffons**

Le 3<sup>ème</sup> traitement intervenant au pic de présence des adultes doit être positionné dans les plus brefs délais s'il n'a pas encore été fait.

#### **- Pépinières**

La couverture insecticide sera maintenue jusqu'à la disparition complète des adultes.



## Prochain BSV : mardi 29 juillet

\*\*\*\*\*

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne (CRAB) et rédigé par le représentant de la CRAB en collaboration avec les membres de la cellule analyse de risque : SRAL, FREDON Bourgogne et GIE BFC-Agro à partir des observations réalisées par : CA21 - CA71 - CA89 - ESPACE VIGNE - FREDON Bourgogne - 110 VIGNE - BOURGOGNE DU SUD - BOURGOGNE VITI SERVICE - CAVE DES HAUTES COTES - COOPERATIVE AGRICOLE BRESSE MACONNAIS - COOPERATIVE AGRICOLE MACONNAIS BEAUJOLAIS - ECOVIGNE - GROUPEMENT VIGNERONS DES TERRES SECRETES - LA CHABLISIENNE - OENOPHYT - SEDARB - SICAVAC - SOUFFLET VIGNE - VITAGRI.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRAB dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Avec la participation financière de :

